

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE RICHMOND
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE
CANADA

SESSION
ORDINAIRE

À une session ordinaire du conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Richmond, de la Municipalité Régionale de Comté de l'Amiante, tenue le lundi 7 avril 2008, au lieu ordinaire des sessions à 19 heures et 30 minutes, à laquelle sont présents :

-2008-
AVRIL LE 7

Monsieur le Maire	Jean Binette
Messieurs les conseillers	1- Jean-Claude Brochu
Madame la conseillère	
	3- Roger Rivard
	4- Luc Ladry
	5- Isabelle Roberge
	6- Jean-François Grondin

Absent : 2- Loïc Lenoir

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Jean Binette.
Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

REFONTE DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC -
CHANGEMENT DE COMTÉ

ATTENDU QUE notre municipalité fait de, par son histoire, partie intégrante depuis sa fondation du comté de Richmond-Wolfe en 1855 puis par la suite du comté de Wolfe et depuis 1980 du comté de Richmond.

ATTENDU QUE notre sentiment d'appartenance se trouve beaucoup plus vers l'Estrie et puisque nous faisons partie d'un canton par définition (Canton de Garthby).

ATTENDU QUE malgré tous les changements au cours du temps, nous sommes toujours demeurés attachés au comté.

ATTENDU QUE le nombre de citoyens ayant le droit de vote dans notre municipalité ne peut avoir une incidence majeure dans l'un ou l'autre des comtés.

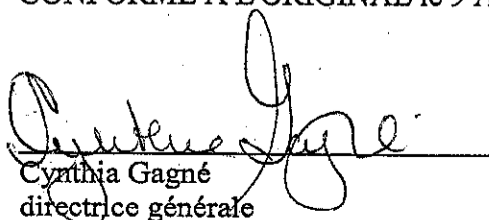
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Roger Rivard

De demander au président des élections de voir à conserver notre beau comté de Richmond dans toute son intégralité tel que nous sommes présentement et nous remercions celui-ci à l'avance.

Adopté unanimement

CONFORME À L'ORIGINAL le 9 AVRIL 2008


Cynthia Gagné
directrice générale

08-04-3029